

DE_2026_034

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le sept avril deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

Date des convocations : 25 mars 2026

Étaient présents : Alexandre PIERRARD, Céline DUPA, Laurent BOUHIER, Brigitte BOSQ-BOUSQUET, Yves MALACHANE, Jérôme FREVILLE, Virginie DORLEANS, Elodie ROLLAND, Cécile ADELAY, Coralie MALLET, Christelle CAHIER, Peters BRONARD

Pouvoirs : Véronique COURRIAN représentée par Brigitte BOSQ-BOUSQUET, Romain NOYEZ représenté par Alexandre PIERRARD

Étaient excusés : Frédéric BROUSSEAU

Secrétaire de séance : Brigitte BOSQ-BOUSQUET

Subventions aux associations 2026

Monsieur le Maire donne lecture des subventions accordées en 2025 pour les associations de la commune et pour les associations hors communes.

Monsieur le Maire signale que l'association "En Avant Blaignan" a été dissoute.

Monsieur le Maire signale qu'une nouvelle demande de subvention est parvenue en Mairie :

- Bal des Sapeurs-Pompiers de Lesparre (en remplacement des Jeunes Sapeurs -Pompiers)

Le Conseil Municipal après délibération décide à l'unanimité

- D'accorder pour l'année 2026 les subventions suivantes :

Pour les associations de la commune :

- Chasse Blaignan : **230€**
- La Blaignanaise (marche et gym) : **500 € et 500 € supplémentaire selon réalisation**
- Foyer Rural de Blaignan : **500 €**
- Les Arts du Savoir Faire Médocain : **450 €**

Pour les autres associations hors commune :

- ADELFA : **100 €**
- ACV2F : **100 €**
- MFR de Saint Yzans : **100 €**
- MFR de Saint Trélody : **100 €**
- Bal des Sapeurs-Pompiers de Lesparre : **250 €**

Pour un montant global de **2 830 euros**. Cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2026 en dépenses de fonctionnement au compte 65748.

Ont voté 14

Pour 14

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance
Brigitte BOSQ-BOUSQUET



Le Président
Alexandre PIERRARD

